

# La voix des professionnels de la forêt

## Canadian Institute of Forestry/Institut forestier du Canada



Énoncé de politique N° 3  
juillet 2003

### Communautés dépendantes des forêts

---

#### Avant-propos

On retrouve plus de 300 communautés au Canada pour lesquelles l'industrie forestière compte pour plus de 50 % de la base économique locale de la communauté, ainsi que plusieurs autres communautés où l'industrie forestière joue un rôle significatif au sein de l'économie de la communauté en tant qu'employeurs et source de revenus. Même si les bénéfices économiques commerciaux provenant de l'utilisation industrielle des forêts sont très importants, les forêts sont à l'origine de biens d'autres bénéfices. Les forêts contribuent au « sentiment d'appartenance » pour plusieurs résidents des régions dépendantes des forêts. Les forêts représentent un environnement pour les communautés dépendantes des forêts permettant de bénéficier d'activités récréatives en plein air. Les résidents des communautés autochtones et non-autochtones des régions forestières ont souvent des liens étroits avec les forêts et dans certains cas comptent sur ces forêts pour une majeure partie de leurs activités de subsistance, traditionnelles et sociales qui renforcent le capital culturel et permettent le renouvellement spirituel ou d'accumuler des provisions alimentaires. Les résidents des communautés dépendantes des forêts retirent également des bénéfices des divers services environnementaux produits par les écosystèmes forestiers comme de l'air sain et de l'eau propre, la protection contre l'érosion et la création d'habitats fauniques. En conséquence, le bien-être financier, psychologique et social des personnes qui résident parmi les communautés dépendantes des forêts est étroitement lié aux forêts et aux écosystèmes forestiers.

#### Participation du public

L'utilisation et l'aménagement des forêts locales d'une manière qui ne tient pas compte des bénéfices et des interactions locales peuvent avoir un impact négatif sur le bien-être des populations locales. En conséquence, il est essentiel que les préférences et les utilisations locales ainsi que les conditions sociales des communautés soient considérées au niveau de la planification et de l'aménagement forestier et du développement des politiques forestières.

Les intervenants non locaux (comme les populations urbaines) estiment grandement certaines caractéristiques des forêts. Les valeurs forestières identifiées par les intervenants non locaux sont légitimes et doivent également être prises en considération au sein des décisions se rapportant à l'utilisation du territoire, des politiques d'aménagement forestier et de planification ainsi qu'aux pratiques d'aménagement forestier.

La durabilité des ressources forestières du Canada nécessite l'atteinte d'un état des forêts qui soit en équilibre avec les besoins des communautés locales et les intérêts exprimés à l'extérieur de ces communautés. Dans les cas où les valeurs locales et les utilisations préférées sont en conflit avec celles de ceux qui résident à l'extérieur des régions impliquées, trouver un équilibre acceptable pour toutes les parties constitue un important défi. Malgré tout, des décisions seront requises à partir de la meilleure information et des connaissances disponibles relativement aux valeurs forestières, aux conflits et aux impacts sociaux et économiques locaux et, à grande échelle, des politiques forestières et des modes alternatifs d'aména-

ment. L'implication du public constitue une façon d'identifier et d'évaluer les divers besoins des résidants des communautés dépendantes des forêts. Lors de la recherche d'un aménagement forestier durable, il est important que les processus de participation du public soient ouverts, inclusifs, largement représentatifs du milieu, et offrant des possibilités d'implication significative. Le consensus peut ne pas être toujours possible, mais il est important que les intervenants, dont les résidants et les représentants des communautés dépendantes des forêts, aient la possibilité et la volonté d'être significativement impliqués au niveau des politiques et de la planification. Le processus d'implication du public peut engendrer une opinion publique plus informée et dans certains cas à des apprentissages communs et à des convergences d'opinion.

### Capacité d'élaboration

Il existe une diversité de tendances qui ont un impact sur les communautés dépendantes des forêts. On y retrouve la mondialisation des marchés, les changements au sein des organisations industrielles, la certification, les changements dans les paradigmes d'aménagements, les mesures compensatoires sur le bois d'œuvre de résineux, l'urbanisation et l'importance de la science et des technologies au sein de la société. Les changements climatiques pourraient également exercer une influence croissante sur les communautés dépendantes des forêts dans l'avenir.

Les communautés forestières sont en continuel changement et évolution en réponse à ces processus actuels économiques, sociaux, institutionnels et de compétition des marchés. Certaines communautés connaîtront inévitablement une croissance et une diversification, tandis que d'autres qui ignorent ces processus pourraient décroître avec le temps. Le maintien de ces communautés ou la prévention du déclin en tant qu'objectif d'une politique sociale pourrait être, dans certains cas, irréaliste. En réponse à ces changements inévitables, l'accent devrait être mis sur l'auto-dépendance, le maintien de la résilience au sein des systèmes sociaux ruraux, l'accroissement de la capacité d'adaptation et de flexibilité ainsi que sur l'aide à la transition planifiée pour les communautés dont l'industrie forestière est en régression.

La capacité des communautés dépendantes des forêts à répondre et à s'adapter aux changements dépend d'un certain nombre de facteurs reliés les uns aux autres. Ces facteurs comprennent:

- les habiletés et le niveau d'éducation des travailleurs locaux,

- l'existence de possibilités d'apprentissage continu,
- le rôle et la place de la communauté au sein de l'économie régionale,
- l'attraction exercée sur les capitaux,
- les équipements collectifs,
- la présence d'un leadership local fort et dynamique,
- l'existence d'institutions et d'un réseau local pour rassembler la communauté pour élaborer des plans et des stratégies de développement durable de la communauté,
- la présence ou l'absence d'infrastructures requises,
- la capacité en terme scientifique et technologique des entreprises locales,
- le niveau d'autonomie de la communauté ou de contrôle relatif des décisions locales.

La capacité des communautés à s'adapter aux effets externes pourrait (dans certains cas mais pas dans les cas) être améliorée par leur habileté à influencer ou à prendre des décisions relativement à l'aménagement des ressources forestières. Il existe un certain nombre de mécanismes innovateurs qui tentent de décentraliser certains des aspects de la prise de décision en matière de ressources forestières.

### Politique du CIF/IFC relativement aux communautés dépendantes des forêts

Le CIF/IFC souligne l'importance de l'aménagement forestier durable pour le maintien de communautés en santé et prospères dans le cas où la durabilité des forêts est définie comme étant le maintien des écosystèmes forestiers locaux en santé tout en constituant des opportunités environnementales, économiques, sociales et culturelles en équilibre tant pour les populations locales que les intervenants forestiers de l'extérieur.

Le CIF/IFC appuie la participation du public dans la prise de décision et recommande que les processus d'implication du public permettent la représentation des communautés locales et des intervenants locaux, ainsi que des intérêts externes à la communauté locale au niveau des décisions se rapportant aux forêts. Les communautés dépendantes des forêts et les autres publics constituent les principaux intervenants et doivent avoir la possibilité de participer entièrement aux discussions sur les questions d'aménagement des ressources que les affectent de façon significative.

Le CIF/IFC appuie le renforcement d'un dialogue éclairé et des interactions entre des chefs de file communautaires, la main d'œuvre forestière, les professionnels des ressources, les propriétaires terriens, les détenteurs de contrats d'approvisionnement, les peuples autochtones, les organisations non-gouvernementales et le public intéressé. Le dialogue éclairé ouvre la voie à une opinion publique éclairée.

Le CIF/IFC appuie les initiatives qui peuvent mener à l'amélioration de la capacité des communautés dépendantes des forêts à répondre et à s'adapter aux nouvelles circonstances. Ceci peut impliquer le renforcement ou l'amélioration des institutions et des réseaux sociaux locaux, le développement du leadership, la mise en place d'opportunités de formation et d'apprentissage pour les adultes, l'aide aux communautés pour qu'elles com-

prennent les processus de planification à divers niveaux dont la planification de l'aménagement forestier, l'attraction des capitaux et l'encouragement de l'entrepreneuriat. Le principal effort devra provenir des communautés mêmes, mais, un certain nombre de groupes différents peuvent contribuer, appuyer ou encore travailler avec les communautés pour accroître leur capacité d'évoluer et de changer et parmi ces groupes, on retrouve les forestiers professionnels et les autres professionnels de la foresterie, les compagnies locales dépendantes des forêts, les institutions d'enseignement, les gouvernements, les organisations scientifiques et techniques et les universités.

*Cet énoncé sera révisé juillet 2004.*



CANADIAN  
INSTITUTE  
OF FORESTRY

INSTITUT  
FORESTIER  
DU CANADA

151, rue Slater, Bureau 606  
Ottawa ON, Canada K1P 5H3  
Téléphone : 613-234-2242  
Télécopieur : 613-234-6181  
courriel : [cif@ifc.org](mailto:cif@ifc.org)  
Internet : [www.cif-ifc.org](http://www.cif-ifc.org)

Le Canadian Institute of Forestry/Institut forestier du Canada (CIF/IFC) est le porte-parole national des praticiens de la foresterie. Le CIF/IFC, fondé en 1908, représente les membres qui sont des forestiers, des technologistes et des techniciens forestiers, des enseignants des chercheurs et autres personnes ayant un intérêt professionnel pour la foresterie. La mission de l'Institut est « *d'assumer un leadership national en foresterie, de promouvoir la compétence parmi les professionnels de la foresterie, et d'accroître la sensibilisation du public sur les enjeux forestiers canadiens et internationaux.* »

Nous sommes des personnes ayant un intérêt professionnel en foresterie, à l'emploi des gouvernements, de l'industrie, dans le domaine de l'enseignement et de la consultation. Nos membres se basent sur leur formation académique, leur formation technique et leur expérience pour aider à gérer les forêts du Canada et à sensibiliser le public canadien envers les forêts.